

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

séance du 27/07/2020

Date de la convocation:
23/07/2020
Date d'affichage:
23/07/2020

L' an 2020 et le 27 juillet à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Gunstett sous la présidence de ISEL Roger, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 36
En exercice : 36
Votants : 36

Elus présents : ISEL Roger

Titulaire : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, CRONMULLER Martine, DUDT Lysiane, FILSER Marie Claude, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WEINLING HAMEL Elisabeth

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, MALL Philippe, NICASTRO Gérard, NIEDERER Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, RUTSCH François, SCHERTZ Christophe, SCHMITT André, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Clarisse, WEISS Damien, WERNERT Stéphane

Suppléant – délégation de vote : M STEPHAN Daniel

Suppléants - sans délégation vote : MM FISCHER Alain, HEBTING Benoit, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, ROS Jean-Charles, SCHAEFER Marc, WEHRUNG Freddy

Elus excusés - procuration : M CUNTZ Freddy

Elus excusé : M WALTER Dany

Suppléants excusés : HOCH Georges

Elus absents:

Suppléants : MMES MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle, STURM Céline

Secrétaire de séance : Mme Mireille CABIROL

Réf : 036.2020
Vote : A l'unanimité
Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Oui

**036.2020 : Représentation de la communauté de communes : élections et désignations
aux organismes extérieurs et partenaires.**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu les résultats des élections municipales de 2020 et la composition du conseil communautaire précédemment installé,

Vu les adhésions de la communauté de communes à différents organismes,

Vu les statuts des différents organismes auxquels la communauté de communes adhère,

Vu les dispositions relatives à la désignation des élus représentant la communauté de communes au sein d'organismes extérieurs,

Entendu l'exposé du président M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **Pour les désignations concernées, et conformément à la réglementation en vigueur, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, une abstention, décide :

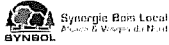
- **De procéder à la fixation des représentants de l'intercommunalité aux organismes extérieurs comme suit :**

Structure	Nombre	Objet de la structure/domaine de compétences	Propositions ou candidatures	Membres élus ou désignés
Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA) : Conseil territorial 	1 siège de conseiller territorial - GEMAPI	Représentant local du Syndicat à l'échelle territoriale (territoire du bassin versant affluents du Rhin secteur Sauer Kabach), membre de l'instance délibérative du SDEA, gérant la compétence eau (adduction d'eau potable), assainissement et grand cycle de l'eau-GEMAPI (ensemble de la compétence regroupée sous « cycle de l'eau ») sur le territoire, pour le compte de la communauté de communes. Conseiller territorial appelé à siéger au sein du conseil. Siège à Schiltigheim (territoire nord Haguenau, antenne à Durrenbach). Env. 2 à 4 réunions des conseils territoriaux par an. Plus d'infos sur : www.sdea.fr	1 siège élu par le conseil communautaire, 1 siège élu par les commissions locales « eau » dans un second temps (+ 4 délégués pour « eau » et « assainissement »). Les conseillers territoriaux pourront être candidats au conseil d'administration et à la commission permanente (échelon global) du SDEA.	Stéphane WERNERT
SDEA : Commissions locales. 	24 sièges, un par commune	1 commission locale « assainissement » Sauer-Pechelbronn, 1 commission locale « Grand Cycle de l'Eau-GEMAPI » (dont coulées de boues) Sauer-Pechelbronn, 8 commissions locales « eau » (adduction d'eau potable). Les commissions locales sont l'échelon de proximité du SDEA. Elles épousent les périmètres des unités de distribution d'eau et d'assainissement existantes, et du grand cycle de l'eau à l'échelle intercommunale. Elles ont vocation, selon la volonté locale, à évoluer vers un périmètre unique intercommunal.	Biblisheim Dieffenbach-les-Woerth Durrenbach Eschbach Forstheim Froeschwiller Goersdorf Gunstett Hegeney	Alain LAPP Patrick WACKER Dominique SIEDEL Albert LEIFHEIT Rémy OSTER Gilles BAEHR Freddy CUNTZ Monique MEYER Roger ISEL

			Kutzenhausen Lampertsloch Langensoultzbach Laubach Lembach Lobsann Merkwiller-Pechelbronn Morsbronn-les-Bains Niedersteinbach Oberdorf-Spachbach Obersteinbach Preuschkorf Walbourg Wingen Woerth	Pierrot SITTER Daniel STEPHAN Evelyne LEDIG Jean-Louis KLIPFEL Christian TRAUTMANN Matthieu REIBEL Jean-Claude BALL Marc SCHAEFER Christophe SCHERTZ Jean-Charles ROS Gérard NICASTRO Séverine DEMANGE Francis SCHNEIDER Georges HOCH Nicolas GUTHMULLER
SMICTOM du Nord du Bas-Rhin 	3 sièges	Syndicat gérant la collecte et le traitement des ordures ménagères du territoire pour le compte de la communauté de communes. Siège à Wissembourg. Plus d'infos sur : www.smictom-nord67.com	1. Roger ISEL 2. Guillaume PETER 3. Gérard NICASTRO	1. Roger ISEL 2. Guillaume PETER 3. Gérard NICASTRO
Office de tourisme intercommunaire de l'Alsace Verte (OTIAV) 	8 sièges (4 titulaires, représentant 4 pôles du territoire et 4 suppléants)	Office de tourisme regroupant les territoires de communautés de communes Sauer-Pechelbronn, Niederbronn-les-Bains, Wissembourg et Outre-Forêt. Siège à Niederbronn-les-Bains. Plus d'infos sur : https://www.niederbronn.com/alsace-verte.html et https://www.tourisme-nordalsace.fr/	Titulaires : 1. Roger ISEL 2. Lysiane DUDT 3. Gérard NICASTRO 4. Stéphane WERNERT Suppléants : 1. Alain FUCHS 2. Hervé TRITSCHBERGER 3. Pierrot SITTER 4. Marc BASTIAN	Titulaires : 1. Roger ISEL 2. Lysiane DUDT 3. Gérard NICASTRO 4. Stéphane WERNERT Suppléants : 1. Alain FUCHS 2. Hervé TRITSCHBERGER 3. Pierrot SITTER 4. Marc BASTIAN
SYCOPARC – Parc naturel régional des Vosges du Nord 	2 sièges	Syndicat gérant le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Partenaire lié par de nombreux services et projets, qui apporte un appui en ingénierie important (conservation mutualisée, Mut'Archi, conseil urbanistique...). Les enjeux et orientations du Parc recoupent très largement les objectifs de la CCSP. Siège à La Petite-Pierre. Plus d'infos sur : https://www.parc-vosges-nord.fr	1. André SCHMITT 2. Evelyne LEDIG	1. André SCHMITT 2. Evelyne LEDIG
Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord (PETR ex ADEAN et SCOTAN) 	6 sièges	Réunit 6 intercommunalités (Haguenau, Niederbronn-les-Bains, Basse Zorn, Wissembourg, Sauer-Pechelbronn et Outre-Forêt). Est notamment compétent en matière de SCoT, plan climat-air-énergie territorial, portage d'opérations reconnues d'intérêt supra-communautaire, et assure une fonction ressources dans le domaine des énergies renouvelables en termes d'ingénierie et d'accompagnement de projets de territoire, et une fonction mutualisation. Siège à Haguenau. La révision simultanée du SCoT et du Plan climat (ayant fonction réglementaire) constitue un enjeu particulier pour cette mandature. Siège à Haguenau. Plus d'infos sur : https://alsacedunord.fr/	1. Roger ISEL 2. Alain FUCHS 3. Guillaume PETER 4. Hervé TRITSCHBERGER 5. Gérard NIEDERER 6. Stéphane WERNERT	1. Roger ISEL 2. Alain FUCHS 3. Guillaume PETER 4. Hervé TRITSCHBERGER 5. Gérard NIEDERER 6. Stéphane WERNERT

Conseil de développement intercommunal placé auprès du PETR 	6 sièges	Réunit des personnalités non élues, du territoire, sur la base d'une représentation socio-économique et démographique diversifiée, avec parité hommes-femmes. Il s'agit d'une structure mutualisée entre les intercommunalités membres du PETR. Plus d'infos sur : https://alsacedunord.fr/	Mêmes personnalités que le conseil de développement territorial du PETR (réunions simultanées).	Désignation ultérieure (4 ^e trim 2020), des communes sont invitées à faire des propositions.
Etablissement public foncier d'Alsace (EPF) 	4 sièges (2 titulaires et 2 suppléants) (Dont un délégué titulaire et un suppléant élu en assemblée générale pour siéger au conseil d'administration)	A vocation à acquérir directement, pour le compte de ses membres, des biens fonciers et immobiliers, les porter, les gérer puis les rétrocéder à la collectivité ou à un organisme désigné par ses soins lorsqu'elle est prête à lancer son projet d'aménagement opérationnel. Il accompagne, par de l'information, des conseils (techniques et juridiques) ou de l'ingénierie, les collectivités dans la constitution de réserves foncières au service de projets d'intérêt public, et les aide dans la gestion de leurs friches, en particulier en cas de pollution. Il intervient sur demande d'une collectivité membre avec l'accord de la commune d'implantation du projet. Siège à Strasbourg. Plus d'infos sur : www.epf.alsace/	Titulaires : 1. Roger ISEL 2. Damien WEISS Suppléants : 1. Evelyne LEDIG 2. Monique MEYER	Titulaires : 1. Roger ISEL 2. Damien WEISS Suppléants : 1. Evelyne LEDIG 2. Monique MEYER
CA de la régie du Fleckenstein 	6 sièges	Conseil d'administration de la régie autonome exploitant le site du Fleckenstein. 6 membres désignés par le conseil communautaire parmi les délégués du conseil communautaire titulaires. Siège à Lembach. Plus d'infos sur : www.fleckenstein.fr	1. Gérard NICASTRO 2. Lysiane DUDT 3. Hervé TRITSCHBERGER 4. Christian TRAUTMANN 5. André SCHMITT 6. Evelyne LEDIG	1. Gérard NICASTRO 2. Lysiane DUDT 3. Hervé TRITSCHBERGER 4. Christian TRAUTMANN 5. André SCHMITT 6. Evelyne LEDIG
CA de la régie du Fleckenstein 	5 sièges	Membres extérieurs aux élus communautaires, représentant des acteurs locaux ou partenaires, désignés par le conseil communautaire comme suit : un représentant : - 1. OTI « L'Alsace Verte » - 2. Syndicat d'initiatives de Lembach - 3. Du SYCOPARC - 4. De la commune de Lembach, non conseiller communautaire - 5. Association des charbonniers	1. Organisme à solliciter 2. Organisme à solliciter 3. Organisme à solliciter 4. – Nathalie EHRSTEIN 5. Organisme à solliciter	1. Organisme à solliciter 2. Organisme à solliciter 3. Organisme à solliciter 4. – Nathalie EHRSTEIN 5. Organisme à solliciter Délibération complémentaire pour fixer les noms des organismes extérieurs
Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre Forêt (AMROF) 	3 sièges	Association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre Forêt, assurant l'animation du musée de la Maison Rurale à Kutzenhausen, propriété intercommunale. Siège à Kutzenhausen. Plus d'infos sur : https://maison-rurale.fr/association-des-amis-de-la-maison-rurale-de-loutre-foret/	1. Lysiane DUDT 2. Philippe MALL 3. Dominique PFEIFFER RINIE Elus souhaitant porter une politique culturelle et d'animation locale	1. Lysiane DUDT 2. Philippe MALL 3. Dominique PFEIFFER RINIE
Association des amis du Musée français du pétrole 	2 sièges	Association des Amis du Musée Français du Pétrole, gérant les collections appartenant à la communauté de communes, et l'animation du musée. Siège à Merckwiller-Pechelbronn. Plus d'infos sur : http://www.musee-du-petrole.com/lassociation/	1. Stéphane WERNERT 2. Daniel STEPHAN Concept transversal cité des énergies (projet phare TEPOS 2037) Dany WALTER membre en tant que maire de la commune	1. Stéphane WERNERT 2. Daniel STEPHAN
Groupeur européen de coopération territoriale (GECT) Eurodistrict PAMINA	1 siège titulaire, 1 suppléant	A pour objet de promouvoir, de soutenir et de coordonner la coopération transfrontalière. PAMINA : trois composantes principales de l'espace géographique franco-allemand concerné, Palatinat du Sud, Mittlerer Oberrhein, Nord de l'Alsace. Accompagne de nombreux projet via les fonds européens, et mène une réflexion stratégique sur	Titulaire : 1. Roger ISEL Suppléant : 2. Hervé TRITSCHBERGER	Titulaire : 1. Roger ISEL Suppléant : 2. Hervé TRITSCHBERGER

		le développement de notre territoire en lien avec les grandes agglomérations allemandes Siège à Lauterbourg. Plus d'infos sur : https://www.eurodistrict-pamina.eu		
Fédération des stations vertes de vacances 	1 siège	Association de promotion touristique fédérant les collectivités reconnues « station verte » : 2 communes concernées : Morsbronn-les-Bains et Lembach. Siège à Dijon. Plus d'infos sur : https://www.stationverte.com/	Lysiane DUDT	Lysiane DUDT
Association d'action sociale du Bas-Rhin (AASBR) 	1 siège	Assure la gestion de services intercommunaux (halte-garderie à Morsbronn-les-Bains et relais assistantes maternelles, micro-crèche à Lembach). Siège à Strasbourg. Plus d'info sur : www.aasbr.fr	Damien WEISS	Damien WEISS
Fédération départementale des MJC (FDMJC) 	1 siège	Assure la gestion de services intercommunaux (animation enfance-jeunesse et services périscolaires). Siège à Geispolsheim. Plus d'infos sur : https://fdmjc-alsace.fr	Damien WEISS	Damien WEISS
CA collège « Mac Mahon » à Woerth 	1 siège titulaire, 1 suppléant	Conseil d'administration du collège de Woerth.	Titulaire : 1. Mireille CABIROL Suppléant : 2. Damien WEISS	Titulaire : 1. Mireille CABIROL Suppléant : 2. Damien WEISS
Ecole de musique intercommunale (ECMU)	6 sièges	Association gérant l'Ecole de musique intercommunale. Siège à Durrenbach. Plus d'infos sur : http://www.sauer-pechelbronn.fr/ecole-de-musique-intercommunale/	1. Damien WEISS 2. Guillaume PETER 3. François RUTSCH 4. Severine DEMANGE 5. Christophe SCHERTZ 6. Marie-Claude FILSER	1. Damien WEISS 2. Guillaume PETER 3. François RUTSCH 4. Severine DEMANGE 5. Christophe SCHERTZ 6. Marie-Claude FILSER
Syndicat mixte de la région de Soultz-sous-Forêts	12 sièges (6 titulaires et 6 suppléants (principe 2 titulaires et 2 suppléants par commune))	Syndicat scolaire (enfants des communes de Pechelbronn scolarisé à Soultz-sous-Forêts : Lobsann, Kutzenhausen et Merkwiller-Pechelbronn). Siège à Soultz-sous-Forêts.	Proposition : 2 titulaires et 2 suppléants élus des communes concernées Lobsann : Titulaires : 1. Arnaud ROEHRIG 2. Denis CARPENTIER Suppléants : 1. Christelle HUBSCHER 2. Laure GORGUS Kutzenhausen : Titulaires : 1. Pierrot SITTER 2. Sabine TRAPP Suppléants : 1. Pierre KLEIN 2. Philippe MALL Merkwiller-Pechelbronn : Titulaires : 1. Eric CHAUVET 2. Estelle LINDNER Suppléants : 1. Angélique HEINTZ 2. Virginie GILLIG	Lobsann : Titulaires : 1. Arnaud ROEHRIG 2. Denis CARPENTIER Suppléants : 1. Christelle HUBSCHER 2. Laure GORGUS Kutzenhausen : Titulaires : 1. Pierrot SITTER 2. Sabine TRAPP Suppléants : 1. Pierre KLEIN 2. Philippe MALL Merkwiller-Pechelbronn : Titulaires : 1. Eric CHAUVET 2. Estelle LINDNER Suppléants : 1. Angélique HEINTZ 2. Virginie GILLIG

SIVOM de la région de Wissembourg	3 sièges	Syndicat scolaire (enfants de Wingen scolarisés à Wissembourg). Siège à Wissembourg.	Proposition : élus de la commune de Wingen. 1. André SCHMITT 2. Georges HOCH 3. Claudine WALTHER	1. André SCHMITT 2. Georges HOCH 3. Claudine WALTHER
Fédération nationale des communes forestières de France (FNCOFOR) 	1 siège	Fédération nationale rassemblant tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. porte des valeurs partagées par les élus forestiers : la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale, une vision de l'espace forestier comme atout du développement local. Siège à Paris – réseau Alsace à Strasbourg. Plus d'infos sur : www.fncofor.fr	André SCHMITT	André SCHMITT
Association synergie bois local (SYMBOL) 	1 siège	Association de professionnels de la filière forêt-bois locale (charpentiers, constructeurs de maisons à ossature bois, bureau d'étude, scieurs...). Son objectif est de rassembler les acteurs agissant dans et pour la filière forêt-bois en Alsace et Vosges du Nord, ainsi qu'à proximité, afin de développer des actions collectives qui permettent de dynamiser la filière au profit des entreprises locales et en privilégiant les circuits courts. Siège à Durrenbach. Plus d'infos sur : www.sauer-pechelbronn.fr/association-synbol	Roger ISEL	Roger ISEL
CA du groupement d'action sociale (GAS) et délégation départementale du CNAS 	1 délégué élu, 1 délégué agent, 1 correspondant agent	Association loi 1901, le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales constitue un outil pour les responsables des structures locales. Il leur propose une offre unique et complète de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents de la fonction publique territoriale et salariés d'établissements publics. Siège à Strasbourg. Plus D'infos sur : https://www.cnas.fr/departement-67-bas-rhin	1. Roger ISEL 2. Manon DOYEN 3. Doris MARTIN	1. Roger ISEL 2. Manon DOYEN 3. Doris MARTIN

* Pour toute représentation : informations nécessaires : Nom-prénom, adresse complète, nro tél, mail, date de naissance.

- De noter que l'établissement est par ailleurs membre, rattaché, ou à noué des partenariats avec de nombreuses autres organismes, de manière obligatoire ou volontaire au regard des compétences, projets et actions menées, sans représentation spécifique, et notamment :

- Le CLER – réseau TEPOS,
- Le CAIRE (service économie de la ville de Haguenau),
- L'ADIRA,
- Alsace du Nord Initiatives,
- La chambre des métiers et la CCI,
- Le SDIS,
- L'ADULLACT,
- L'association nationale des maires des communes thermales,
- Le CDG67,
- Le CAUE,
- L'ADEME,
- L'ADCF (Association des collectivités de France),
- L'ADT,
- Le CRT,
- La FFC-label cyclo-sport,
- L'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF),
- L'association du massif vosgien,

- La fédération des professionnels, artisans, commerçants Sauer-Pechelbronn,
 - Le club vosgien,
 - L'association des maires du Bas-Rhin,
 - La mission locale Alsace du nord,
 - L'ensemble des partenaires « Maison France Services »,
 - La Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR),
 - L'association « Pré en Bulles » de Drusenheim,
 - Le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE-Munchhausen),
 - L'association des producteurs de fruits de Lembach (APFLE), l'association fruits, fleurs et nature de Woerth et environs,...
 - ...
- De noter que l'établissement a également mis en place des partenariats avec des établissements voisins (services unifiés, partagés), notamment avec les communautés de communes de l'Outre forêt, du pays de Niederbronn-les-Bains, du pays de de Wissembourg, et transfrontaliers (jumelage avec la Verbandsgemeinde Dahnerfelsenland), le SDEA Alsace Moselle (un poste partagé et un projet de site mutualisé),
 - De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 04/08/2020

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL

Publication ou notification du : 05/08/2020



Envoyé en préfecture le 06/08/2020

Reçu en préfecture le 06/08/2020

Affiché le



ID : 067-200013050-20200727-D_CC_036_2020-DE